## BULLETIN D'INSCRIPTION RANDOS DE NOEL - Dimanche 15 DECEMBRE 2024 -

NOM :	Prénom :
DATE DE NAISSANCE : _	//
ADRESSE :	
VILLE :	DEPARTEMENT:
CLUB :	
TPH:/_/_/	TPH PERSONNE A PREVENIR:///
ADRESSE E-Mail :	
MARCHES : 9-14-22km	RANDONNEE VTT : 22-35-42-48-55- Gravel 60km (Au GPS )
Prix : 13€ (+ 10 ans) Repas	si inscrit avant le 13/12 (Soupe+ Assiette viande, fromage, dessert, Vin)
REGLEMENT PAR : CHEC	QUE ( ) à l'ordre de <b>VTT LALBENQUE</b> ESPECES ( )€
AVANT DE PRENDRE LE	E DEPART MERCI DE LIRE ET SIGNER LES CONSIGNES DE LA RANDO SE TROUVANT AU VERSO DU DOCUMENT
NOM :	- Dimanche 15 DECEMBRE 2024 -  Prénom :
DATE DE NAISSANCE : _	<u></u>
ADRESSE :	
VILLE :	DEPARTEMENT:
CLUB :	
TPH:/_/_/	TPH PERSONNE A PREVENIR:///
ADRESSE E-Mail :	<u>@</u>
MARCHES : 9-14-22km	RANDONNEE VTT : 22-35-42-48-55- Gravel 60km (Au GPS )
Prix : 13€ (+ 10 ans) Repas	si inscrit avant le 13/12 (Soupe+ Assiette viande, fromage, dessert, Vin)
REGLEMENT PAR : CHEÇ	QUE () à l'ordre de <b>VTT LALBENQUE</b> ESPECES ()€
AVANT DE PRENDRE LE	E DEPART MERCI DE LIRE ET SIGNER LES CONSIGNES DE LA RANDO SE TROUVANT AU VERSO DU DOCUMENT

## CONSIGNES DE LA RANDO

CONSIGNE 1 : Pour le VTT le port du casque est obligatoire.

CONSIGNE 2 : Le vélo doit être en bon état de marche. Il est préférable d'être équipé d'un kit de réparation (Rustine, pompe, dérive chaîne....) .

CONSIGNE 3 : Des ravitaillements vous attendent sur le parcours, mais il est primordial de prendre de l'eau pour vous hydrater (Gourde, bouteille).

CONSIGNE 4 : Cette randonnée est à allure libre. Il n'y aura aucun classement. N'oubliez pas de regarder le paysage.

CONSIGNE 5 : Lors de cette randonnée vous vous engagez :

- A respecter le code de la route
- A respecter les indications de direction et de sécurité mentionnés sur le parcours
- A respecter les différents utilisateurs des chemins traversés
- A respecter les propriétés privées, espaces publics, les cultures, ne franchir aucune clôture, etc...
- A respecter la nature et l'environnement. Pas de jets de déchets, pas de cris.

CONSIGNE 6 : La randonnée peut emprunter des chemins privés. Il est interdit de les emprunter le reste de l'année sans autorisation.

CONSIGNE 7 : Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans

CONSIGNE 8: VTTAE autorisés non débridés. Transport 2eme batterie interdit (A confier à un ravito)

CONSIGNE 9 : Tout participant autorise expressément les organisateurs de la randonnée ainsi que leurs ayants droits à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de la randonnée, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans l'univers intersidéral et pour la durée la plus longue prévue par la loi, le règlement, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Je soussigné Atteste sur l'honneur :

- que mon état de santé (et celui des enfants dont je suis responsable) me permet (et leur permettent) de participer à cette randonnée.
- Détenir une assurance valide type responsabilité civile pour moi et les membres de ma famille inscrits
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessus

En cas d'accident je décharge les organisateurs de toutes responsabilités ainsi qu'en cas de dommage matériel.

LE: / / 2024 SIGNATURE (Précédée mention « lu et approuvé »)

## CONSIGNES DE LA RANDO

CONSIGNE 1 : Pour le VTT le port du casque est obligatoire.

CONSIGNE 2 : Le vélo doit être en bon état de marche. Il est préférable d'être équipé d'un kit de réparation (Rustine, pompe, dérive chaîne....) .

CONSIGNE 3 : Des ravitaillements vous attendent sur le parcours, mais il est primordial de prendre de l'eau pour vous hydrater (Gourde, bouteille).

CONSIGNE 4 : Cette randonnée est à allure libre. Il n'y aura aucun classement. N'oubliez pas de regarder le paysage.

CONSIGNE 5 : Lors de cette randonnée vous vous engagez :

- A respecter le code de la route
- A respecter les indications de direction et de sécurité mentionnés sur le parcours
- A respecter les différents utilisateurs des chemins traversés
- A respecter les propriétés privées, espaces publics, les cultures, ne franchir aucune clôture, etc...
- A respecter la nature et l'environnement. Pas de jets de déchets, pas de cris.

CONSIGNE 6 : La randonnée peut emprunter des chemins privés. Il est interdit de les emprunter le reste de l'année sans autorisation

CONSIGNE 7 : Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans

CONSIGNE 8: VTTAE autorisés non débridés. Transport 2eme batterie interdit (A confier à un ravito)

CONSIGNE 9 : Tout participant autorise expressément les organisateurs de la randonnée ainsi que leurs ayants droits à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de la randonnée, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans l'univers intersidéral et pour la durée la plus longue prévue par la loi, le règlement, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Je soussigné Atteste sur l'honneur :

- que mon état de santé (et celui des enfants dont je suis responsable) me permet (et leur permettent) de participer à cette randonnée.
- Détenir une assurance valide type responsabilité civile pour moi et les membres de ma famille inscrits
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessus

En cas d'accident je décharge les organisateurs de toutes responsabilités ainsi qu'en cas de dommage matériel.

LE: / / 2024 SIGNATURE (Précédée mention « lu et approuvé »)